

Le Mezec

Décharge d'une taxe pour usurpation de noblesse (1700)

Louis Bechameil de Nointel, intendant de Bretagne, décharge Louis Le Guennec, sieur de Penhouët, héritier de Mathurin Le Mezec, d'une taxe pour usurpation de noblesse à laquelle ce dernier avait été contraint, à Rennes le 30 septembre 1700.

Louis Bechameil, chevalier, marquis de Nointel, conseiller du roy en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, commissaire departy par Sa Majesté pour l'exécution de ses ordres en Bretagne.

Veux la requête à nous présentée par Louis Le Guenec, ecuyer, sieur de Penhouët, héritier bénéficiaire de défunt Mathurin Le Mezec, il nous plaise le décharger audit nom du paiement d'une somme de 2200^{fr} et des deux sols pour livre d'icelle à laquelle ledit Le Mezec a été taxé pour avoir pris la qualité d'ecuyer.

Notre ordonnance du 28 du présent mois, portant que ladite requête sera communiquée à messire Charles de la Cour de Beaval, chargé par Sa Majesté de l'exécution de sa déclaration du 4 septembre 1696 concernant la recherche de la noblesse signifiée [page 582] le même jour à maître Henry Gras, son procureur spécial en cette province.

Consentement par luy donné à ladite décharge.

Extrait mortuaire du 20 novembre 1678 d'ecuyer Mathurin Le Mezec, sieur de Penhouët, legalisé.

Veux aussi ladite déclaration, les arrêts du Conseil rendus en conséquence, le rôle arrêté en iceluy le 2 juin 1699.

Tout considéré.

Nous, commissaire susdit, avons déchargé et déchargeons ledit Le Guenec audit nom du paiement de la somme de deux mille deux cent livres, et des deux sols pour livre d'icelle, à laquelle le défunt



Le Mezec - Décharge d'une taxe pour usurpation de noblesse (1700)

Mathurin Le Mezec, sieur de Penhouët, a esté taxé au 69^e article du rolle ar-
resté au Conseil le 2 juin 1699. En consequence, avons fait et faisons def-
fenses audit de Beauval, son procureur ou commis, de faire aucunes pour-
suites pour raison d'icelle.

Fait à Rennes le trentiesme septembre mil sept cent.

Signé Bechameil.